

## L'HIVERNALE 15 DECEMBRE 2019

### REGLEMENT

#### ORGANISATION

L'édition de « L'HIVERNALE », la course à pied des Pères Noël, est organisée le Dimanche 15 Décembre 2019 par la municipalité de Bellerive-sur-Allier, rue A.Cavy, 12, Esplanade François-Mitterrand – 03700 Bellerive-sur-Allier, en partenariat avec le mouvement sportif local.

#### NATURE DE L'EPREUVE

- « L'HIVERNALE » est une course pédestre individuelle et par équipe sur des circuits urbains de 3 Kms, 6 Kms et 9 Kms, ainsi qu'un parcours à l'aveugle en duo de 1 km. Les parcours se font en boucle, avec départs et arrivées du village de Noël, installé dans le parc de la source intermittente, avenue de Russie.
- La course de 1 Km à l'aveugle est ouverte à toute les personnes de 10 ans et plus (départ 9h30)
- La course de 9 Kms est ouverte aux coureurs âgés de 16 ans et plus (départ 10h15)
- La course de 6 Km est ouverte aux coureurs âgés de 16 ans et plus (départ 11h30)
- La course de 3 Km est ouverte aux coureurs âgés de 12 ans à 15 ans (départ 11h30)

A noter que sur la course de 6 Km, un classement par équipe sera effectué en prenant compte les 3 meilleurs temps des coureurs de chaque équipe, ainsi l'équipe la plus rapide sera récompensé, ainsi que l'équipe la plus nombreuse toute courses confondu. La course de 1 km sera sans chronométrage et sans classement, en marchant ou courant sur terrain plat.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION pour le 3 Km, 6 Km et 9 Km

- L'inscription à « L'HIVERNALE » et la délivrance du dossard sont subordonnées à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an au 15.12.2019 ou à la photocopie de la licence F.F.A., FSGT Athlé, UFOLEP Athlé, et FSCF Athlé. Aucune autre licence de fédération ne pourra être acceptée.
- L'âge minimum pour participer est de 12 ans
- Les inscriptions s'effectuent en ligne gratuitement jusqu'au samedi 14 décembre 2019 à 12 heures sur le site : [https://www.genialp.com/inscription/corrida-lhivernale-bellerive-sur-allier-\(03\)](https://www.genialp.com/inscription/corrida-lhivernale-bellerive-sur-allier-(03)) ou <http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr> .. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du RSI.
- L'accueil et la remise des dossards s'effectueront de 8h00 à 10h00 pour le 9 km et de 8h00 à 11h00 pour le 3 et 6 Km, le 15 décembre 2019, salle de la source intermittente.
- Aucun classement officiel F.F.A. ne sera établi. Toutefois, un chronométrage électronique sera assuré.
- Les organisateurs offrent gracieusement le pot de l'amitié sportive à l'issue de la manifestation.
- Les remises de récompenses auront lieu au village de Noël à 12h30

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION pour le 1 Km

- La course à l'aveugle de 1 Km se fera par équipe de deux (un guide et un non-voyant/malvoyant)
- L'âge minimum pour participer est de 10 ans
- L'inscription à « L'HIVERNALE » et la délivrance d'un masque sont subordonnées à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an au 15.12.2019 ou à la pratique handisport de moins de 3 mois ou à la photocopie de la licence F.F.A., FSGT Athlé, UFOLEP Athlé, et FSCF Athlé. Aucune autre licence de fédération ne pourra être acceptée.
- Les inscriptions s'effectuent en ligne, gratuitement, jusqu'au samedi 14 décembre 2019 à 12 heures sur le site : [https://www.genialp.com/inscription/corrida-lhivernale-bellerive-sur-allier-\(03\)](https://www.genialp.com/inscription/corrida-lhivernale-bellerive-sur-allier-(03)) ou <http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr> . Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux

libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du RSI.

- L'accueil, le pointage des équipes et la remise des masques (1 par équipe) s'effectueront à partir de 8h30 jusqu'à 09h15, le 15 décembre 2018, salle de la source intermittente.
- Aucun classement officiel F.F.A. ne sera établi. Toutefois, Les organisateurs offrent gracieusement le pot de l'amitié sportive à l'issue de la manifestation.
- Toutes les équipes seront récompensées à l'issue de la course.

## **SECURITÉ**

- La circulation ne sera pas interdite, mais contrôlée.
- Aucun véhicule à moteur ne pourra accompagner les coureurs sur les parcours (sauf ceux de l'organisation)
- L'Association du sauvetage Nautique sera présente sur le site de la manifestation pour assurer la sécurité secouriste.
- Une assurance est souscrite pour tous les participants par les organisateurs.
- L'organisation décline toute responsabilité pour tout accident physiologique qui pourrait survenir au cours de la course.
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurances, pour tous les autres participants, il leur incombe de s'assurer personnellement.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la course.